

AMIANTE SUR SITE DEPUIS 1997

En infraction à la législation, de l'amiante a été découverte sur 17 ponts roulants dans les ateliers. Suite à cet incident grave, les 4 organisations syndicales ont formulé les questions suivantes:

- 1 - Listing des ponts amiantés, y compris ceux qui ont été inutilisés ou démontés entre 1997 et 2025.
- 2 - Historique des mesures d'amiante depuis 1997
- 3 - Rapport des mesures de l'APAVE à la PPR
- 4 - Historique des opérations de maintenance et entretien pour chaque pont depuis 1997
- 5 - Quelles sont les autres machines concernées par l'amiante
- 6 - Listing des personnes ayant travaillé dans tous ces ateliers entre 1997 et 2025
- 7 - Quelles sont les dates d'exposition des techniciens de maintenance CDA, et celles des techniciens de maintenance Gestal
- 8 - Nous demandons que tous ces salariés soient contrôlés (scanner) et aient un suivi médical

Réponses données par la direction

- 1 - la direction ne nous donne pas la liste des ponts démontés, seuls ceux en fonctionnement en 2025
- 2, 3 - Pas de réponse
- 4 - "cela représente trop de paperasses"
- 5 - "Pas d'autres machines " mais comment le croire ? en 1996, la direction certifiait déjà aux élus en CHSCT qu'il n'y avait plus d'amiante aux chantiers.
- 6 - "on ne donnera pas suite à cette question"
- 7 - Techniciens de maintenance CDA exposés jusqu'à 2013, et depuis 2013 ce sont les techniciens Gestal"
- 8 - Seuls les 6 techniciens CDA encore présents auront un suivi médical

MUTUELLE et PREVOYANCE

les garanties frais de santé suivantes sont revues à compter du 01/01/2026 :

- Une augmentation de 100 € par implant sur l'implantologie non remboursée par la Sécurité sociale
- Une hausse de 200 € par oeil sur la prise en charge de la chirurgie de l'oeil
- Une hausse de 10 € par séance en médecine douce

A compter du 01/04/2026, les taux de cotisations frais de santé et prévoyance diminueront légèrement.

Bulletin de paie dématérialisé

La direction prévoit la dématérialisation du bulletin de salaire à partir de mai prochain (paie d'avril).

Par défaut, le bulletin de paie sera envoyé par courrier électronique au salarié et mis dans « un coffre-fort informatique » avec ses bulletins de salaires des trois dernières années. Le salarié peut toutefois, sous un mois, faire la demande individuelle de ne pas adhérer à cette solution dématérialisée et continuer à recevoir son bulletin papier.

Il pourra aussi ne pas adhérer dans un premier temps et revenir sur sa décision plus tard.

CINEMA: GRAND CIEL : Dans un premier long métrage troublant, le cinéaste japonais Akihiro Hata explore le caractère surnaturel du capitalisme à travers la disparition d'ouvriers sur le chantier d'un quartier futuriste. Avec son atmosphère de thriller et ses mystères, « Grand Ciel » dénonce subtilement mais très efficacement la précarité des ouvriers sur les chantiers et les dangers que font peser des patrons sans scrupule sur la santé des travailleurs.



Le repas toujours plus cher

Le ticket repas est revalorisé à compter du 1er février 2026. Par conséquent, la participation du salarié sera augmentée en moyenne de 0,07 €.

 cgtnavalesaintnazaire@gmail.com

 www.cgtnavalesaintnazaire.org

 [cgtchantiersdelatlantique](https://www.facebook.com/cgtchantiersdelatlantique)

 Cgt Chantiers De L Atlantique

ATELIERS: Arnaud FONTAINE, Gaëlle MERLEAU, Stéphane BARON, Antonin VOISINE, Rodolphe ETEL, Olivier DESBOIS, Alain GEORGET

BORD : Eddy LE BELLER, Sebastien BENOIT, Yohann LANOE, Laëtitia BRUNEL, Thierry BRISAIS, Michel DUPUICH, Kevin DAVY (EMR)

BUREAU D'ETUDES : Yoann MASSON, David LEBEAU, Gregory MAILLARD, Christine VALOGNES, Alain LE BRUN, Nicolas DESMARS

CABINES : Jamila BENT RABAH, Vincent LEGOFF, Guillaume BOCENO